

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 novembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° II-3353

présenté par

M. Giraud, rapporteur spécial au nom de la commission des finances et Mme Ferrari

-----

**ARTICLE 56****Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

I. – À l’alinéa 52, substituer aux mots :

« les produits mentionnés »

les mots :

« la fraction du produit net de la taxe sur la valeur ajoutée mentionnée ».

II. – En conséquence, à l’alinéa 73, substituer à la référence :

« III »

la référence :

« II ».

III. – En conséquence, à l’alinéa 87, substituer à la référence :

« 1° »

la référence :

« 3° ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement corrige des erreurs rédactionnelles de coordination entre dispositions de l'article 56 de répartition de la dotation globale de fonctionnement.